



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ASSEMBLEE NATIONALE

XIII^{ème} Législature

Dakar, le 15 Juin 2020

Madame le Député Aïssatou MBODJ

A Monsieur, Moustapha NIASSE

Président de l'Assemblée Nationale

DAKAR

Objet : Questions d'Actualité

Monsieur Le Président,

Conformément aux dispositions de notre règlement intérieur, je vous prie de bien vouloir user de la diligence nécessaire pour inviter le Gouvernement à se présenter devant la représentation nationale afin d'apporter ses éclairages sur certains aspects liés au plan de riposte contre le Coronavirus.

Malgré le vote d'une loi d'habilitation permettant au président de la République de prendre des mesures relevant du domaine de la loi et l'adhésion des forces vives du pays à l'action de son Gouvernement, il a été malheureusement constaté beaucoup d'impairs. Aussi bien dans la mise en œuvre du Programme de résilience économique et sociale que dans la gestion de l'enveloppe de 1000 milliards prévue à cet effet.

Les failles ont été surtout notées dans les deux volets les plus cruciaux dudit programme, en l'occurrence le secteur sanitaire et l'aide alimentaire d'urgence destinée aux couches les plus vulnérables.

Pour le volet sanitaire, il était prévu une enveloppe de 64 milliards pour prendre en compte tous les aspects liés à la riposte contre l'épidémie : de la détection des cas positifs au traitement, en passant par le suivi des cas contacts et l'achat d'équipements pour le corps médical.

Or, sur ce volet équipement, deux problèmes majeurs ont été relevés. Il s'agit d'abord de l'acquisition, dans des conditions douteuses, de matériel médical par le Ministère de la Santé et de l'Action sociale et non par la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) qui est habilitée à le faire. Il a été aussi relevé l'insuffisance d'équipement de protection individuelle (EPI) pour le personnel soignant. Ce qui a eu pour conséquence d'exposer les agents de santé dont beaucoup ont été d'ailleurs infectés par le virus.

Concernant l'aide alimentaire d'urgence, l'opération était censée se dérouler sur deux semaines conformément à l'annonce du chef de l'Etat. Mais depuis son lancement le 29 avril dernier, la grande majorité des ayants-droit n'ont toujours pas reçu leurs kits alimentaires. Et ce, à cause principalement de la défaillance de fournisseurs dont le ministre du Développement Solidaire et de l'Equité sociale et territoriale disait qu'ils présentaient toutes les garanties pour satisfaire à la demande dans les délais impartis à l'opération de distribution.

Monsieur Le Président,

A l'instar d'un grand nombre de Sénégalais, je me pose des questions tout aussi légitimes les unes que les autres.

Comment ont été gérées les enveloppes de 64 et 69 milliards destinées respectivement au secteur de la Santé et à l'aide alimentaire d'urgence ?

Quelles sont les dépenses qui ont été engagées à l'état actuel de la riposte et celles qui restent à faire ?

Pourquoi le ministère de la Santé et de l'Action sociale a préféré se passer des services de la PNA pour l'acquisition de matériel médical contrairement à ce qui s'est toujours fait ?

Quels sont les fournisseurs qui se sont montrés défaillants dans la mise à disposition des kits alimentaires et quelles sont les poursuites qui sont envisagées contre eux pour le non-respect de leurs engagements ?

Vous conviendrez avec moi, **Monsieur Le Président**, que le ministre de la Santé et de l'Action sociale et son collègue du Développement Communautaire et de l'Equité sociale et territoriale doivent absolument répondre à toutes ces questions devant la représentation nationale.

Cette séance d'explication est d'autant plus nécessaire que le président de la République, en lançant officiellement le Programme de résilience économique et sociale, avait instruit ces deux ministères d'élaborer un plan d'exécution détaillé de leurs

opérations afin que les populations en soient informées. Ce qui n'a pas été fait à ce jour.

Vous comprendrez donc, **Monsieur Le Président**, l'urgence qu'il y a à inviter ces deux membres du Gouvernement à se présenter devant notre auguste Assemblée pour apporter les réponses à toutes ces questions.

Persuadée que vous ne ménagerez aucun effort pour la tenue, dans un délai raisonnable, de cette séance de questions d'actualité, je vous prie, **Monsieur Le Président**, d'agréer mes très distingués sentiments.

Aïssatou MBODJ